

## **NOUVEAU PROJET DE RECHERCHE**

### **Les conditions d'une intégration sécuritaire et compétente des nouveaux travailleurs dans le secteur minier**

Le contexte de reprise économique que vit actuellement le secteur minier québécois pose de nombreux défis aux entreprises qui sont notamment confrontées à des difficultés de recrutement et à un vieillissement des salariés. Les questions d'attraction et de rétention des nouveaux travailleurs est au cœur de cette réalité pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs. Afin de soutenir les actions menées par les entreprises minières québécoises dans ce contexte, une équipe de recherche, co-dirigée par des chercheurs de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) et de l'Université Laval, mène un projet visant à documenter les conditions favorisant une intégration sécuritaire et compétente des nouveaux mineurs et notamment celles favorisant la transmission des savoirs entre les travailleurs expérimentés et les nouveaux travailleurs. Ce projet est réalisé en collaboration avec plusieurs partenaires du secteur dont l'Association paritaire pour la santé et sécurité du travail du secteur minier, de l'Association minière du Québec, du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des mines, du Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, du Syndicat des métallos (FTQ), la Fédération de la Métallurgie CSN et de la CSST. Il bénéficie du soutien financier de l'IRSST, de la Commission des partenaires du marché du travail et du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des mines.

Pour plus d'informations : Mme Sylvie Ouellet, [ouellet.sylvie@irsst.qc.ca](mailto:ouellet.sylvie@irsst.qc.ca)